



➤ **BIOGER - Assemblée générale**

28 janvier 2022

➤ **Ordre du jour**

Point Budget (bilan FC 2021, discussions sur l'alimentation du FC 2022)

Point RH :

Point primes (CIA, RIPEC et prime divers)

Entretiens annuels ITA

Remboursement partiel de la mutuelle santé

Infos RH divers

Arbitrage des postes 2022, informations sur les profils remontés pour 2023

Saclay :

Calendrier provisoire du déménagement

Etat d'avancement des référents déménagements

Journée de tri documents

Financement des équipements à Saclay

Groupe de travail inter-unité

Mise à jour de liste des responsabilités

Divers



➤ Point budget

BILAN DU FONDS COMMUN 2021



Ressources 2021

	2020	2021
parts chercheurs	142 893,00 €	161 478,75 €
parts projets spe	24 080,00 €	24 080,00 €
parts fct contrats de recherche	75 494,00 €	67 658,92 €
frais paillasse	28 500,00 €	25 800,00 €
parts recettes Arvalis	12 083,00 €	24 166,00 €
dotaton exceptionnelle		18 400,00 €
retour moo	6 773,78 €	12 525,00 €
recettes faites équipes	28 209,00 €	12 083,00 €
TOTAL	318 032,78 €	346 191,67 €

Augmentation de la dotation unité

Diminution du nombre de contrats, donc des parts de fonctionnement pour le FC

Diminution du nombre de contractuels et stagiaires

Solde des recettes Arvalis 2020 (retard sur la signature de l'avenant) + 9 mois de « loyer » 2021

Dotaton exceptionnelle du département de 8 000€ et de 10 400€ (infogérance)

Diminution des recettes 2021 suite à la mise en place d'un nouveau fonctionnement pour les recettes, afin d'éviter de grosses reprises en fin d'année



Dépenses 2021

POSTES DEPENSES	2 020	2 021
salaires	11 186,04 €	5 362,22 €
affranchissement	2 998,28 €	2 592,16 €
contrats fonctionnement	30 497,43 €	11 130,00 €
cytologie	1 961,60 €	5 586,69 €
divers	8 246,69 €	2 174,20 €
fluides	115 580,00 €	96 761,00 €
fluides terre inovia	40 000,00 €	40 000,00 €
fournitures administratives	3 265,04 €	4 172,42 €
fournitures informatiques	3 433,65 €	7 024,04 €
fournitures serres	13 070,49 €	11 056,73 €
formations / missions	1 055,66 €	1 909,38 €
gaz	2 869,22 €	3 083,64 €
hygiène/sécurité	11 951,34 €	5 879,63 €
Infogérance		13 460,00 €
eau osmosée	1 202,00 €	3 051,87 €
laverie	10 210,54 €	10 252,55 €
magasin antibios	1 094,36 €	2 543,24 €
magasin bm	11 426,82 €	6 262,87 €
magasins pds chimiques	1 521,50 €	5 343,35 €
magasins plastiques	15 112,87 €	18 128,12 €
maintenance appareils	42 532,15 €	44 053,55 €
maintenance batiment	10 679,11 €	33 676,21 €
photocopieurs	3 022,51 €	2 056,53 €
solvants	2 037,16 €	1 362,26 €
téléphone	455,30 €	577,81 €
véhicules service	2 027,30 €	4 835,46 €
TOTAL	347 437,06 €	342 335,93 €

3 mois de salaire de John Paul

Augmentation due à l'augmentation du télétravail et aux nombreux recrutements sur concours

Diminution par rapport à 2020 car mise en place des protocoles sanitaires de sortie de confinement

Pannes importantes au niveau des chambres de culture, de la CTA
En 2021 : 15 638,38 € de dépenses Balas, 3 065€ de dépenses Trane

Diminution du montant des fluides car fluides N-1 (2020 = confinement)

Mise en place d'un contrat d'infogérance avec 3 autres unités suite à l'arrêt maladie puis départ de Philippe Ducet
Contrat d'un an – totalité payée en 2021, suite à l'aide de SPE

Achat de 2 autoclaves « de paille » (4017 €) et réparations de l'autoclave L2 (6664 €)
Réparation du microscope confocal (5 609€)

Entretien, essence et péages (1 162,68 €), location Twingo (945 €) et pannes (2 727,78 €)
Renault express => mise au rebus en 06/22 (CT) car peu utilisée



INRAE

AG Gestion

28/01/2022 / Sabine Fillinger

➤ Bilan 2021



Ressources	346 191,67 €
Dépenses	- 345 933,13 €
Déficit 2020	- 89 631,50 €
Total	- 89 372,96 €

Le fonds commun n'a pas réussi à diminuer son déficit

➤ Point budget

Budget Fonds commun 2022



POSTES DEPENSES	2022 (Prévision)	2 021	2 020
salaires	5 000,00 €	5 362,22 €	11 186,04 €
affranchissement	2 795,22 €	2 592,16 €	3 094,68 €
contrats fonctionnement	11 000,00 €	11 130,00 €	30 497,43 €
cytologie	3 774,15 €	5 586,69 €	1 961,60 €
divers	5 210,45 €	2 174,20 €	8 246,69 €
fluides	120 000,00 €	96 761,00 €	115 580,00 €
fluides terre inovia	50 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
fournitures administratives	3 718,73 €	4 172,42 €	3 265,04 €
fournitures informatiques	5 228,85 €	7 024,04 €	3 433,65 €
fournitures serres	12 063,61 €	11 056,73 €	13 070,49 €
formations / missions	1 482,52 €	1 909,38 €	1 055,66 €
gaz	2 976,43 €	3 083,64 €	2 869,22 €
hygiène/sécurité	6 000,00 €	5 879,63 €	11 951,34 €
Infogérance	- €	13 460,00 €	
eau osmosée	2 126,94 €	3 051,87 €	1 202,00 €
laverie	10 231,55 €	10 252,55 €	10 210,54 €
magasin antibios	1 818,80 €	2 543,24 €	1 094,36 €
magasin bm	8 844,85 €	6 262,87 €	11 426,82 €
magasins pds chimiques	3 432,43 €	5 343,35 €	1 521,50 €
magasins plastiques	16 620,50 €	18 128,12 €	15 112,87 €
maintenance appareils	40 000,00 €	44 053,55 €	42 532,15 €
maintenance batiment	30 000,00 €	33 676,21 €	19 895,70 €
photocopieurs	2 539,52 €	2 056,53 €	3 022,51 €
solvants	1 699,71 €	1 362,26 €	2 037,16 €
téléphone	516,56 €	577,81 €	493,11 €
véhicules service	3 431,38 €	4 835,46 €	2 245,41 €
TOTAL	350 512,16 €	342 335,93 €	357 005,97 €

➤ Dépenses
prévisionnelles
2022

➤ Rappel des règles de prélèvements pour 2022 :

- ✓ 85 % des parts chercheurs
- ✓ 40 % sur la ligne fonctionnement des projets montés avant 05/2021
- ✓ 26 % sur l'ensemble des lignes des nouveaux projets (hors salaires)
- ✓ 26 % sur les recettes
- ✓ 100 €/mois/contractuel ou stagiaire « frais de pailasse »

> Recettes

	2021	2022
Dotation unité (Parts chercheurs)	161 478,75 €	135 841,41 €
Parts projet spe	24 080,00 €	21 208,00 €
parts fct contrats de recherche	67 658,92 €	63 014,99 €
frais paillasse	25 800,00 €	18 000,00 €
parts recettes Arvalis	24 166,00 €	- €
dotation exceptionnelle	18 400,00 €	- €
retour moo	12 525,00 €	12 641,00 €
recettes faites équipes	12 083,00 €	26 314,40 €
TOTAL	346 191,67 €	279 041,80 €

Parts chercheurs : diminution du nombre d'ETP dans l'unité, et proratisation du nombre de mois restants des futurs retraités

Pas / peu de nouveaux projets de recherches

Frais de paillasse en baisse estimation car à ce jour, 14 000€ seulement

Pas de recettes Arvalis

➤ Bilan prévisionnel 2022

Ressources	279 041,80 €
Dépenses	- 350 512,16 €
Total	- 71 470,36 €

Rappel - déficit 2021 à absorber en plus: -89 373,00 €



➤ Proposition pour équilibrer le budget

	2022		2022 nouv. %	
Dotation unité (Parts chercheurs)	135 841,41 €	85 % dotation unité	143 832,08 €	90 % de la dotation unité (parts chercheurs)
Parts projet spe	21 208,00 €	26 % des nouveaux projets	25 488,00 €	46 % sur la ligne fonctionnement projets avant 05/2022
parts fct contrats de recherche	63 014,99 €	ou 40 % du fonctionnement	72 593,92 €	et 30 % toutes lignes de nouveaux projets (hors salaires)
frais paillasse	18 000,00 €	100 €	27 000,00 €	150 €/mois/NP
parts recettes Arvalis	- €		- €	
dotation exceptionnelle	- €		- €	
retour moo	12 641,00 €		12 641,00 €	
recettes faites équipes	26 314,40 €	26 %	28 581,00 €	30 % sur les recettes
TOTAL	279 041,80 €		310 136,00 €	

Rappel – dépenses prévues: 350 512 €

*Vote pour les frais de paillasse : 6 voix pour les 150€ / mois pour tous
5 voix pour les 125€ / mois pour tous
Les frais de paillasse passent donc à 150€ par mois*



Télétravail, Mutuelle, primes, nouveaux recrutements 2022, postes 2023,
primes Saclay

> Point RH

Prime TT

Quels sont les conditions de versement et le montant de l'indemnité ?

L'allocation forfaitaire est due aux agents concernés de l'institut qui exercent leurs missions en télétravail dans les conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail à INRAE.

Le montant de l'indemnité est fixé à 2,50 € par journée de télétravail effectuée dans la limite de 220 € par an.

Cette allocation forfaitaire est exonérée de cotisations et contributions sociales.

A partir de quand et à quel rythme sera versée cette indemnité ?

Cette indemnité sera versée à trimestre échu sur la base du nombre de jours de télétravail effectués.

Ainsi, l'indemnité due au titre du 1er trimestre 2022 (janvier-février-mars) sera versée sur la paie du mois d'avril.

Le versement de cette indemnité est entrée en vigueur au 1er septembre 2021.

En conséquence, pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2021, une indemnisation sera versée sur la base des journées de télétravail autorisées et effectuées.

Le versement se fera au cours du 1er trimestre de l'année 2022.

Egalement, les journées de travail à distance générées au titre du « DPSE » (Dispositif ponctuel pour situation exceptionnel) entrent dans ce dispositif indemnitaire.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Rappel: obligation de poser vos jours de TT dans #temps!



> Point RH

Mutuelle

Cette participation de 15€ brut par mois s'adresse aux :

- fonctionnaires titulaires ou stagiaires fonctionnaires ;
- personnels contractuels de droit public et de droit privé (y compris les apprenti.e.s).

Trois conditions sont requises pour que les cotisations de Protection Sociale Complémentaire (PSC) des agents soient éligibles au remboursement.

Les cotisations doivent :

- Financer les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident ;
- Être payées par l'agent en qualité de titulaire ou d'ayant droit du contrat ;
- Être versées à l'un des organismes suivants : mutuelles, compagnie d'assurance ou institution de prévoyance.

Les cotisations versées par les agents adhérant auprès des six organismes référencés par les ministères de tutelle d'INRAE sont éligibles au remboursement

Afin de bénéficier du remboursement mensuel de 15 € brut, l'agent doit s'adresser à Selma qui centralisera les demandes et transmettra au BLP.



➤ Point RH

Les primes INRAE: primes de fonction, CIA, RIPEC

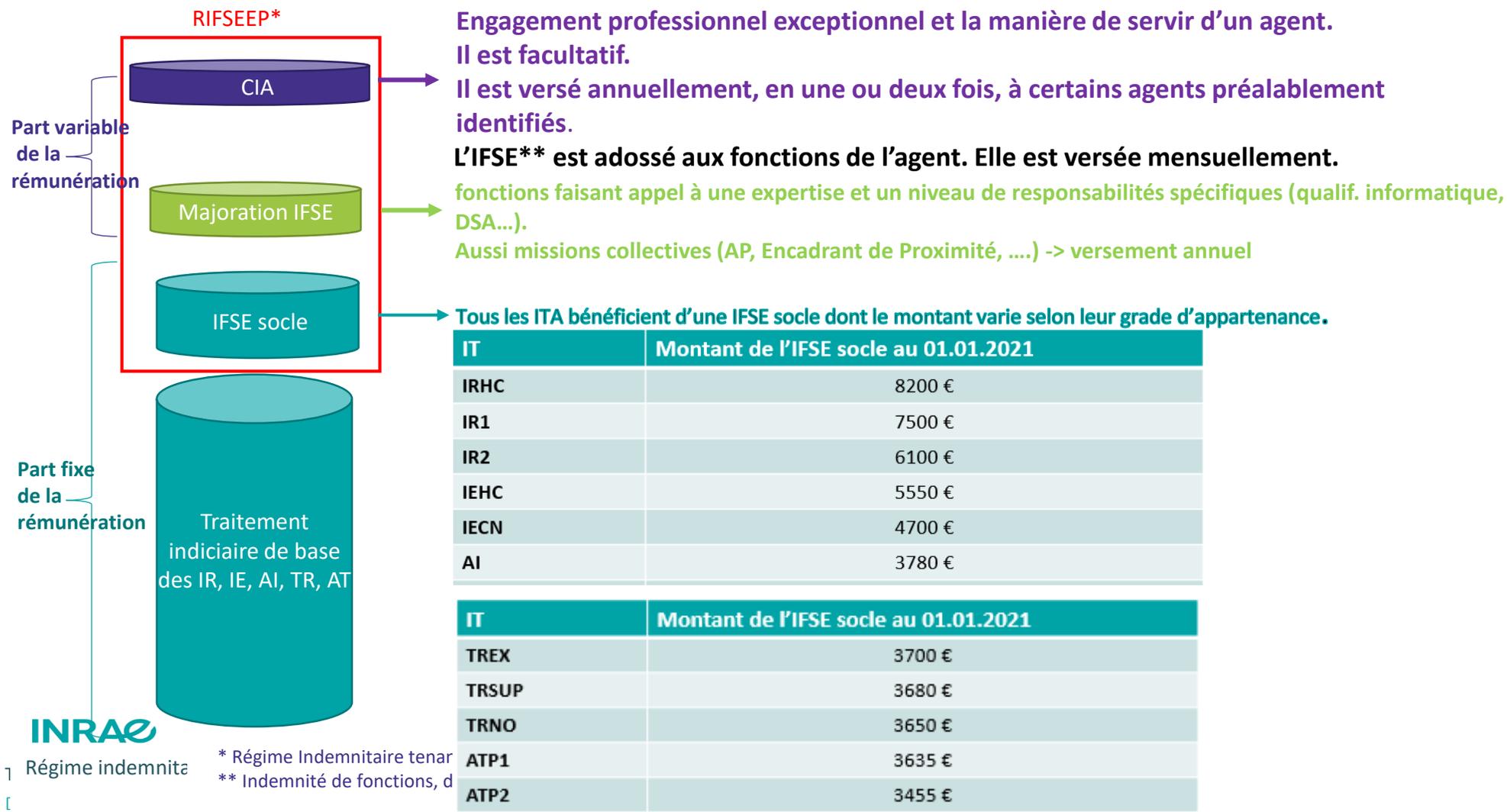


INRAE

AG Gestion

28/01/2022 / Sabine Fillinger

➤ Définition et composition de la rémunération des ITA



➤ Point RH

Les primes INRAE: primes de fonction, CIA, RIPEC

Primes de fonction:

- Assitants de prévention
- Encadrant de proximité (selon certains critères)
- Référents qualité
- Pour l'instant: rien pour l'informatique de proximité.

CIA (complémentaire indemnité annuel) ≠ primes de fonction

➤ CIA: Critères d'attribution

RAPPEL : le CIA s'adresse uniquement aux ingénieurs et techniciens fonctionnaires stagiaires et titulaires. C'est une prime individuelle. Chaque année, l'établissement réserve une enveloppe dédiée au CIA en fonction de ses capacités budgétaires.

Deux critères d'attribution (non cumulatifs)

Investissement personnel lié à une conjoncture exceptionnelle et ayant permis la continuité de service sur l'exercice de référence.

Exemples : Compensation absence d'un.e collègue ou/ en l'attente d'un titulaire, accompagnement / encadrement d'un CDD qui arrive en remplacement pour compenser une absence longue, prise en main / appropriation d'un nouvel outil indispensable au fonctionnement de l'institut

Accomplissement d'une action temporaire d'intérêt collectif à l'échelle d'une unité, d'un centre, de la direction générale ou de l'institut par un agent ou un petit collectif sur une fraction du temps de travail.

Exemples : Mise en œuvre / démarrage d'une nouvelle activité impliquant du travail au-delà de la charge normale (ex. : nouvelle offre de service pour une UE impliquant de nouveaux outils, mise en route d'un nouveau matériel complexe sur une plateforme scientifique, drone, investissement dans une procédure d'obtention d'une labellisation par exemple SME et qualité). Situation exceptionnelle nécessitant une implication temps ou une charge de travail supplémentaire (gros travaux, fusion, crise, pannes importantes,...). Prise en charge d'un dossier / d'une activité ponctuelle conséquente en-dehors de des fonctions de l'agent (ex. : organisation d'une journée porte ouverte à l'échelle d'une unité, d'un centre, conception et déploiement d'une formation interne ponctuelle,...).

> Les enveloppes

Deux enveloppes



Enveloppe centre

Enveloppe DG

Les critères d'attribution sont les mêmes pour les deux enveloppes avec une reconnaissance plus marquée pour l'investissement de l'agent dans une action d'envergure **nationale** pour l'enveloppe DG.

NB : Un même agent ne peut pas cumuler deux CIA.



Une vigilance doit être portée vers un équilibre femmes/hommes

Remarque : une attention particulière du Centre devra être portée aux unités qui ont de petits effectifs d'agent INRAE éligibles

➤ Point RH

CIA – politique à BIOGER

- Roulement des ITA sur 3 ans;
- Démarrage par les sortants et les faibles revenus (IE et IR exclus)
- Décembre 2021: 11 / 31 ont perçu le CIA

- Pour 2022:
 - Campagne en mars
 - Paie en juin
 - Certains critères seront revus à la DG

- Nous veillerons à ce que chaque agent ITA (sauf problème disciplinaire) soit « primé » 1x/3ans.

➤ Point RH

RIPEC (régime indemnitaire des enseignants et chercheurs)

- = Primes des chercheurs
- Pas sous contrôle de la DU (ouf!)
- A priori sur demande puis arbitrage par commission (CSS ou autre)
- Pas d'information sur la mise en place, ni du budget à INRAE

> Point RH

Entretiens 2021/22

- Vous faites le bilan de vos activités et les perspectives/ objectifs avec vos encadrants directs, puis un entretien « direction d'unité »
- Encadrants de proximité mettent leur avis dans les cases intitulés « Observations à compléter par le responsable ayant mené l'entretien » + « Conclusions de l'entretien et appréciation générale de la valeur professionnelle »
- Direction: « Commentaires éventuels du supérieur hiérarchique »
- Chaque agent peut ajouter des commentaires dans les cases correspondants.
- Échéance pour l'envoi à la direction: **14/02/2022** format AT/TR/AI/IE/IR.NOM.PRENOM.MATRICULE
- Échéance pour l'envoi au centre/département le 28/02/2022.

> Point RH

Divers

- Règlement intérieur mis à jour sur l'intranet
- Déclaration des accidents
- Primes Saclay: pensez à envoyer vos dossiers pour lundi 31/01/2022!!!!
- Recrutement 2022
- Profils à faire remonter pour 2023
- Quelques règles de bien vivre ensemble

> Point RH

Recrutements 2022

- CR « Mécanismes complexes d'adaptation aux antifongiques » - AMAR
- TR Phytopathologie Botrytis/Colletotrichum – ECCP
- TR Microbiologie Leptosphaeria – EPLM
- TR expérimentation champs – unité expérimentale Versailles-Saclay (UEVS)
- AI – Personne ressources en informatique – pôle PRI mutualisé avec SADAPT, EcoSys et Agronomie

> Point RH

Profils à faire remonter pour 2023

- TR Phytopathologie quantitative Septo – EpiDev
- TR Microbiologie fongicides – AMAR
- TR biochimie/chimie analytique – ECCP/AMAR
- AT laverie
- AI Gestion administrative d'unité, communication
- IE – Epidémiosurveillance des maladies du blé - EpiDev
- CR facteurs de sensibilité plante, réponse de la plante aux effecteurs

➤ Point RH

Quelques règles de bien vivre ensemble

- Veuillez respecter les espaces communs (labos, salles de réunion, cafèt,...) et les règles inhérents.
- E-mails:
 - Soyez poli!
 - Faites attention qui est en copie!
 - Pas de dispute personnel sur une mailing list!
 - Est-ce-que j'ai vraiment besoin d'écrire ce mail?
 - Réfléchissez avant de cliquer sur « envoyer » svp!
- Autres?

➤ Déménagement à Saclay

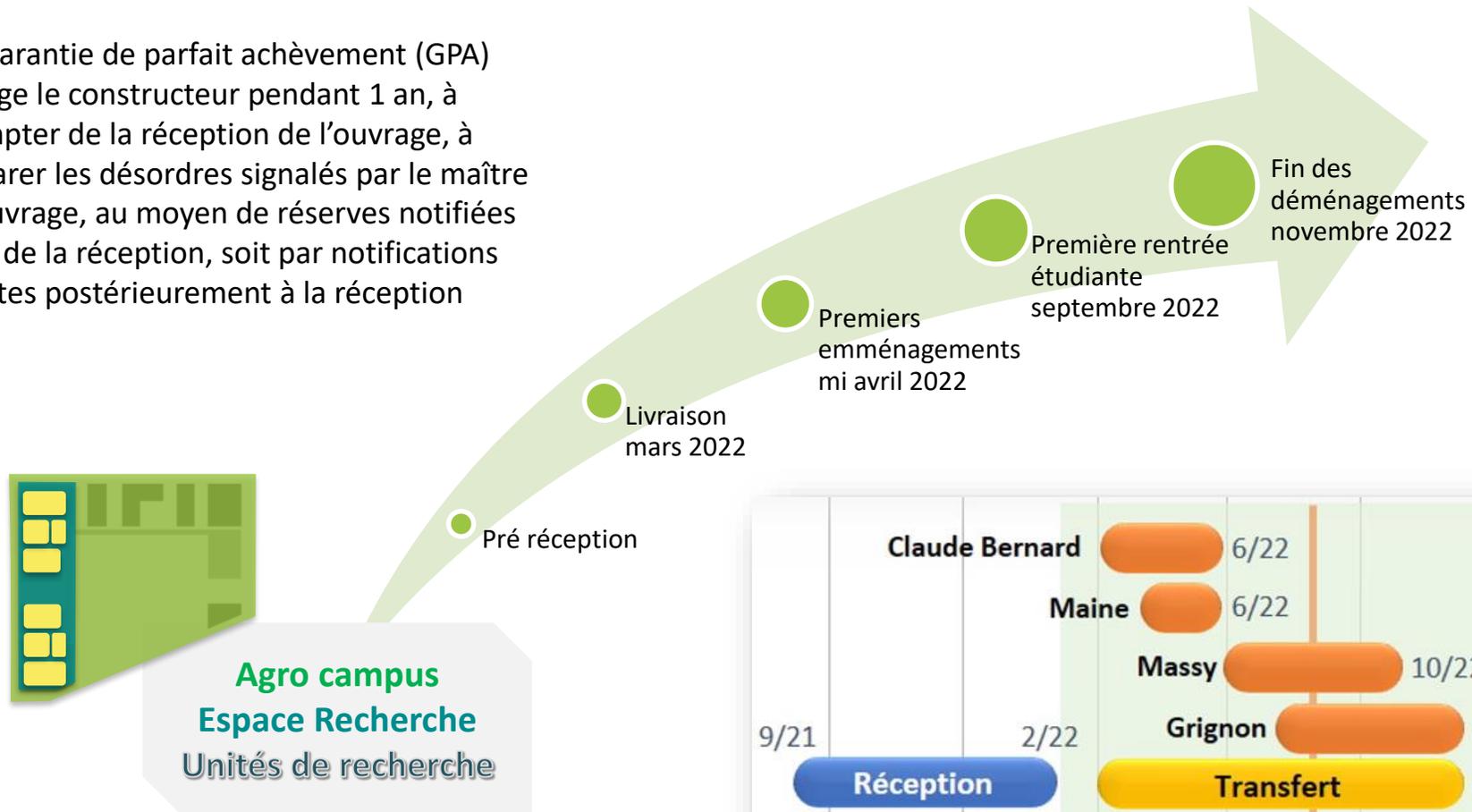
- Infos déménagement
- Travail des référents
- Journée de trie documents au printemps (avril)
- CPER - achats équipements
- Répartition des bureaux (calendrier)
- Groupe de travail inter-unité



Un point sur le planning immobilier

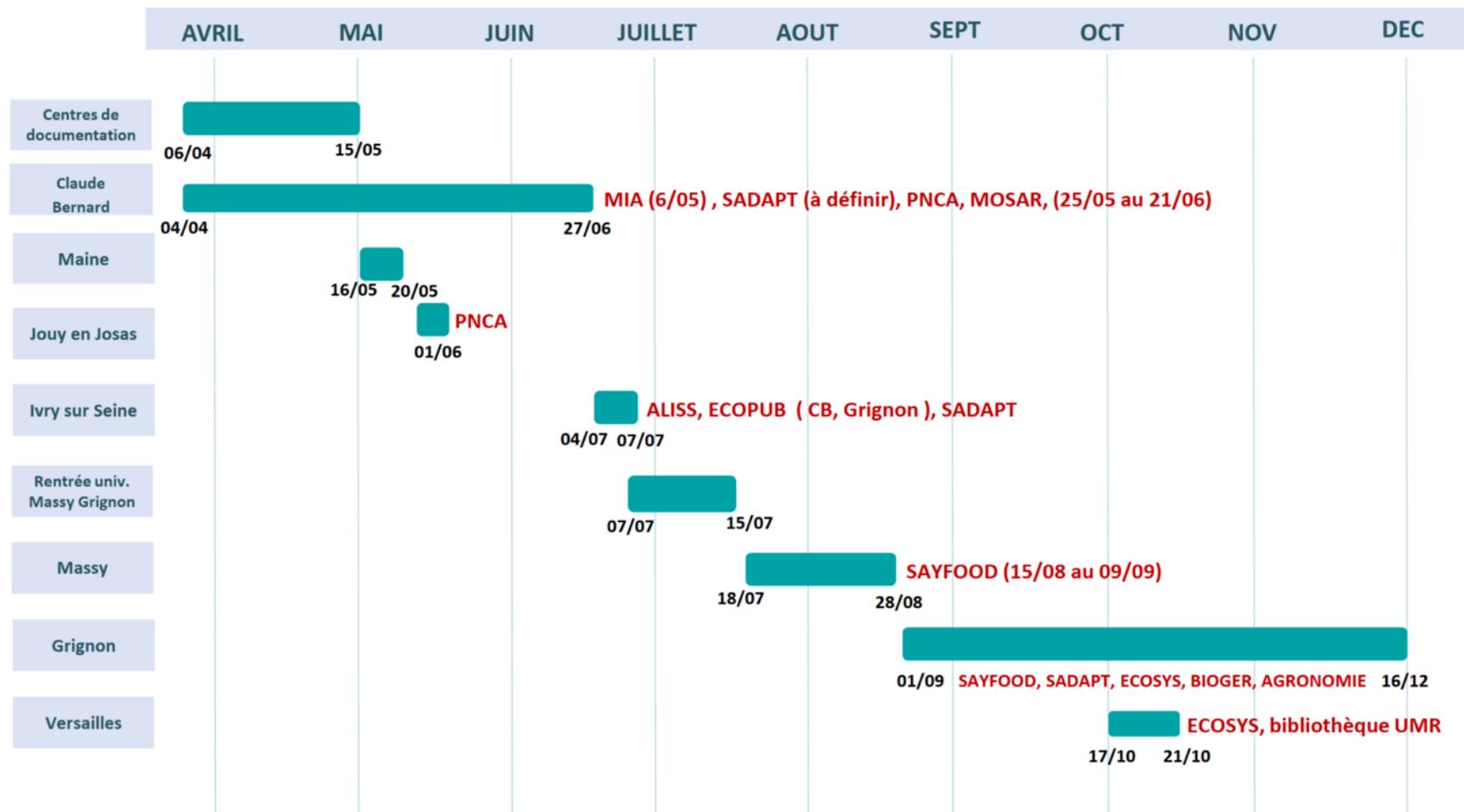
Etapes 2022 : livraison puis période de GPA

La garantie de parfait achèvement (GPA) oblige le constructeur pendant 1 an, à compter de la réception de l'ouvrage, à réparer les désordres signalés par le maître d'ouvrage, au moyen de réserves notifiées lors de la réception, soit par notifications écrites postérieurement à la réception



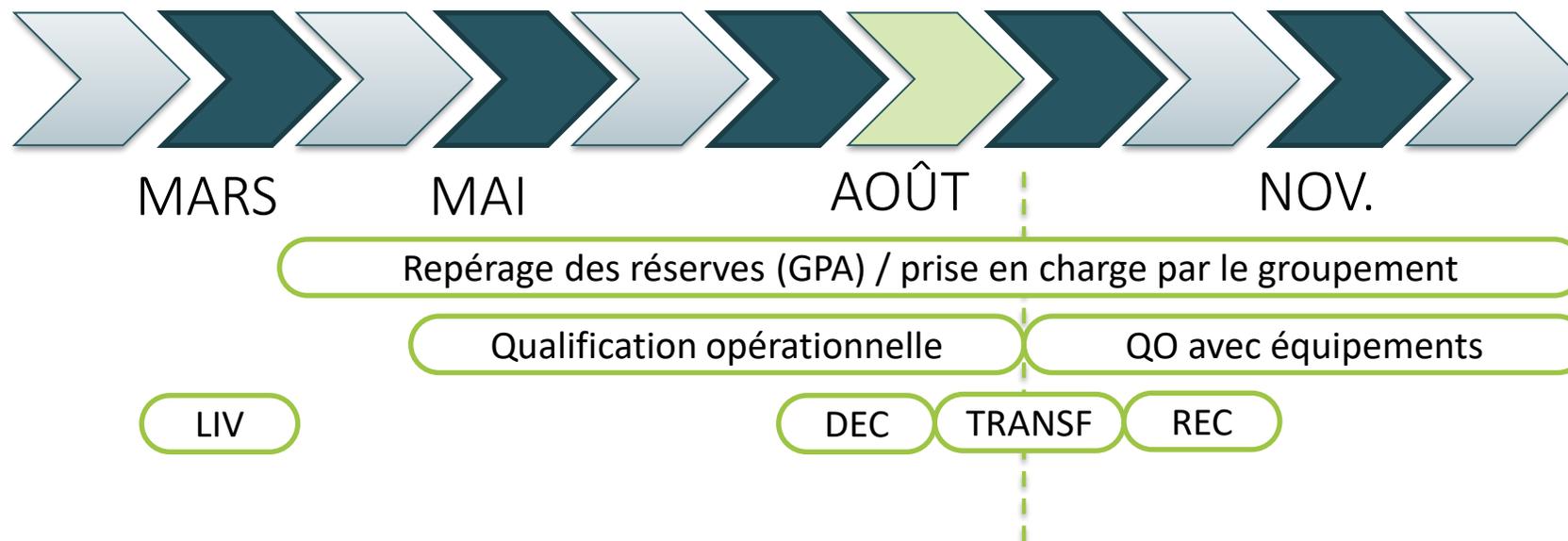
Déménagement/emménagement

> planning prévisionnel 2022





Une prochaine phase à penser et à gérer ensemble



Occupation progressive des locaux

Avant emménagement : prise de connaissance des locaux, vérifications, aménagements éventuels
Equipe technique en avance de phase ? Articulation avec la direction de campus ?
Sécurité des locaux (occupation partielle) ? Moyen de transport entre sites départ et arrivée ?

Après emménagement : mise en service des équipements, lancement des activités labos
Référénts bâtimentaires pour les zones de labos ? Pour les zones tertiaires ?

Mise en place d'un groupe de liaison inter-unités



Espace de coordination entre les unités de recherche, puis d'une instance commune de régulation

Travail collectif sur les questions d'organisation relatives au volet Recherche

Articulation/interface avec les SDAR du centre INRAE Versailles-Grignon, la direction de campus, les services d'AgroParisTech



Rôles attendus

- ✓ Partager les questions d'organisation communes à l'espace Recherche, aux 9 unités présentes sur Palaiseau et sur certains sujets aux deux unités du Plateau
- ✓ En faciliter l'instruction, a priori réalisée par l'équipe projet et avec la mobilisation selon les cas d'acteurs des unités et de l'appui SDAR
- ✓ Aider à l'émergence de solutions robustes et convergentes
- ✓ Devenir progressivement un interlocuteur de la direction de campus pour toutes les questions liées au fonctionnement du site

Un animateur/animateur + lien direct PC et direction des SDAR
Un représentant de chaque unité (= référent organisationnel)
Les membres de l'équipe opérationnelle du projet
Les responsables SDAR les plus concernés (immobilier, prévention)

Réunions mensuelles, si possible en présentiel + durée 2h maxi
Ordre du jour + dossiers transmis en amont pour optimiser les interactions
Relevé de décision après chaque réunion

➤ Les référents déménagement @BIOGER

zone	référent 1	référent 2
bureaux	Anne Génissel	Selma Cherouk
cytologie	Kaori Sakai	
biologie moléculaire	Laetitia Dupont	Isabelle Fudal
biochimie	Jean-Félix Dallery	
microbiologie	Anne Génissel	Anne-Sophie Walker
laboratoire L2	Muriel Viaud	Anaïs Pitarch
laverie	Bruno Babilliot	
serre + zone L2 plantes		
serres du plateau	Anne-Lise Boixel	Frédéric Suffert
Atelier	Frédéric Suffert	
Salle serveurs	Adeline Simon	
Produits chimiques	Anaïs Lalève	
Archives	Virginie Bouyjou	Sabine Fillinger
Bibliothèque	Thierry Rouxel	
Frigos, congélos, -80°	Marc-Henri Lebrun	
Liste équipement	Muriel Viaud	Isabelle Fudal

➤ Déménagement à Saclay

Point Invent'R

- Remontés des référents – points essentiels à discuter maintenant (Muriel, Laetitia, Guillaume,...)
- Ou
- AG spécifique Saclay? Quand?



➤ Déménagement à Saclay

Distribution des bureaux

- Première proposition faite aux équipes et services communs (Anne G., Virginie, Sabine)
- Retours à Anne
- Discussion pour décision au CoPil du 14/02/2022



ARS niveau 3

Bureaux ECOSYS
Ecotoxicologie

Ecologie Plateau
Macrofaune
ECOSYS

Locaux communs

Laboratoires
Biologie
moléculaire
BIOGER

Plateforme qPCR
Axe Agroécologie

Bureaux BIOGER



Salles de
réunion

Détente
Convivialité

Laboratoires
ECOSYS
BioChemEnV
Sols étrangers

Bureaux ECOSYS
Appui

Bureaux SADAPT

Laboratoires
Microbiologie
fongique
BIOGER

Chambres
climatiques C1
BIOGER



ARS niveau 4

Plateau L3
confiné
BIOGER

Entité C3
Chambres
climatiques
confinées
Axe
Agroécologie

Entité C1
Chambres
climatiques
Axe
Agroécologie

Serres S1
Axe
Agroécologie



Salles de
réunion

Détente
Convivialité

Cytologie
Axe

communs
Chimie et
Biochimie

Bureaux
BIOGER



➤ Déménagement à Saclay

Equipements demandés dans le cadre du « contrat plan état-région »

Autoclave (laverie)	2022	55	8 k€ (unité)
Microscope confocal	2023	500	60 k€ (SPE, SPS, unité)
machine de qPCR (CFX Connect Real-Time PCR Detection System)	2023-24	37	7 k€ (unité ou ANR)
Chambre de Culture Percival = Phytotron	2023-25	30 x 3	10 k€ (unité sur projets)

➤ Déménagement à Saclay

- Infos déménagement
- Travail des référents
- **Journée de trie documents au printemps (avril)**
- CPER - achats équipements
- Répartition des bureaux (calendrier)
- Groupe de travail inter-unité



➤ Liste des responsabilités collectives



➤ Divers

- Séminaire spéciale prévention: 17/02/2022 à 14H
- Livraison des colis : solutions ?
- D'autres sujets?